



Communiqué de presse
Montpellier le 11 décembre 2018

La Région Occitanie, EDF et Relais d'entreprises, s'engagent pour le développement des tiers-lieux grâce aux certificats d'économies d'énergie

À l'occasion du forum des énergies renouvelables EnerGaïa, organisé les 11 et 12 décembre au Parc des expositions de Montpellier, la Région Occitanie via son Agence régionale Energie Climat Occitanie (AREC), annonce son soutien au dispositif des certificats d'économies d'énergie. Portée conjointement avec EDF et Relais d'Entreprises, cette démarche encourage la pratique du télétravail en récompensant les économies de kilomètres de transport réalisées, et favorise un développement économique des territoires moins énergivore.

EDF délivre des certificats d'économies d'énergie grâce au télétravail

En France, le télétravail connaît un fort développement et répond à une attente croissante de salariés souhaitant dissocier vie personnelle et vie professionnelle. De nouveaux lieux dédiés au télétravail, comme les espaces de co-working, font leur apparition : ce sont les « tiers-lieux ».

En juin dernier, EDF et Relais d'Entreprises ont signé un partenariat qui encourage le télétravail grâce aux certificats d'économie d'énergie et récompense les kilomètres économisés par les télétravailleurs utilisateurs de tiers-lieux. Dans le cadre de son engagement en faveur d'une plus grande efficacité énergétique et du dispositif des certificats d'économies d'énergie « CEE », EDF recommande à ses clients de s'orienter vers des solutions permettant de réaliser des économies d'énergie.

« Dans notre région Occitanie, aussi grande que l'Irlande, ce partenariat entre EDF, Relais d'entreprises et la Région coche tout à la fois : les objectifs d'économies d'énergie, de réduction de CO2, et l'équilibre urbain/rural », explique Gilles Capy, Délégué Régional EDF en Occitanie.

L'Agence Régionale Energie Climat Occitanie (AREC), créée pour accélérer la transition énergétique en Occitanie, notamment via la mise en œuvre du scénario REPOS (Région à

Energie Positive), a souhaité apporter son soutien financier à ce dispositif qui favorise la réduction d'émissions de gaz à effet de serre via la réduction des temps de transport.

Ces trois partenaires ont décidé d'inscrire leur démarche dans le cadre d'une convention permettant la promotion et la réalisation d'opérations spécifiques de Maitrise de la Demande d'Energie (« MDE ») dans le cadre du dispositif national des *Certificats d'Economies d'Energie* (CEE). **Ils s'engagent ainsi à valoriser 1 millions de kms non parcourus en Occitanie par les télétravailleurs utilisateurs de tiers-lieux.**

« L'économie d'énergie passe par la création de dispositifs novateurs mais également par une prise de conscience collective. Le développement des tiers-lieux répond à ces deux enjeux à la fois. C'est pour relever ce défi environnemental, mais également de mobilité et d'attractivité économique et d'aménagement du territoire, que la Région Occitanie s'engage aujourd'hui à travers ce partenariat. C'est également dans cet esprit que la Région a lancé un appel à projet intitulé « labellisation tiers lieux Occitanie », qui favorise le développement d'espaces de travail novateurs en Occitanie », a déclaré Carole Delga.

Les « tiers-lieux », ces nouveaux espaces de télétravail qui font économiser de l'énergie

Relais d'Entreprises est le premier réseau national français d'immobilier de travail situé en milieu périurbain et rural. Le concept développé par Relais d'Entreprises réside dans une **offre de bureaux individuels meublés, connectés à internet haut débit et localisés au plus près de l'habitat de télétravailleurs**. Cette offre permet à des salariés, entreprises, ou collectivités territoriales, de pratiquer le télétravail en dissociant vie privée et vie professionnelle. Ainsi, ces nouveaux espaces de travail permettent à la fois de gagner en qualité de vie, en pouvoir d'achat, en efficacité, en gain de temps, et contribuent à la réalisation d'économies de carburant en réduisant les distances parcourues.

Le partenariat entre EDF et Relais d'Entreprises vise à accélérer la promotion et le développement de ces espaces de télétravail en rémunérant les bénéficiaires – entreprises ou collectivités employeurs – à hauteur des économies d'énergie réalisées. Les mesures seront réalisées par EDF qui s'engage à valoriser à la fin de l'année l'ensemble de ces économies en kWh cumac avec l'objectif d'atteindre 20 GWh cumac chaque année.

1 Les Chiffres du télétravail, Etude du cabinet de conseil RH Kronos 2017

2 Les certificats d'économie d'énergie (CEE) sont délivrés sur la base d'une mesure exprimée en Kilowattheures cumac, pour kWh cumulés et actualisés.

Une rencontre lors du forum des énergies renouvelables, EnerGaïa

Soutenu par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Forum des énergies EnerGaïa accompagne depuis plus de 10 ans la filière des énergies renouvelables. Organisé les 11 et 12 décembre au Parc des Expositions de Montpellier, le forum est cette année placée sous le Haut Patronage du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ainsi que de la Commission Européenne. Il a également bénéficié de la labellisation COP21, COP22, COP23 et COP24.

Intégrant un cycle de conférences et de tables rondes abordant les nouveaux enjeux du marché, des conventions d'affaires, avec l'organisation de plus de 150 rendez-vous B to B

ciblés, le Forum EnerGaïa conforte son positionnement de rendez-vous majeur des professionnels de la filière des énergies renouvelables.

L'Agence régionale Energie Climat Occitanie (AREC), l'accélérateur de la Transition énergétique en Occitanie

Levier incontournable de la trajectoire Région à énergie positive de la Région Occitanie, l'AREC propose à l'ensemble des acteurs des territoires une offre complète et intégrée pour accélérer et concrétiser les projets de Transition énergétique. Tiers de confiance pour les Territoires : neutre, objective et indépendante, l'Agence vise à favoriser l'appropriation des projets de transition énergétique en Occitanie.

Elle accompagne les territoires dans leurs projets de transition énergétique, elle soutient les porteurs de projets et les innovations en investissant à leurs côtés pour accélérer leurs développements. L'Agence proposera prochainement un service public intégré de la Rénovation Énergétique.

Elle a comme principe de fonctionnement et d'intervention la subsidiarité. Et en tant qu'investisseur d'intérêt général, son objectif est de créer de la valeur pour les territoires.

A propos de la Région Occitanie

La Région Occitanie s'est fixée comme objectif de devenir à l'horizon 2050 la première Région à Energie Positive d'Europe. Plus de 100 experts ont été mobilisés afin d'établir une trajectoire ambitieuse et réaliste qui prévoit à terme une réduction de 40 % de la consommation d'énergie et la multiplication par 3 de la production d'énergies renouvelables (scénario REPOS). En tant que chef de file dans les domaines de l'énergie, de l'air et du climat, la Région accompagne les territoires et les citoyens, pour les rendre acteurs de la transition énergétique et se tient également aux côtés des particuliers et des entreprises dans leurs projets énergétiques. En 2018, plus 31 M€ ont ainsi été mobilisés pour la transition énergétique.

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26.5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

A propos d'EDF en Occitanie

En Occitanie, où plus de 9 200 collaborateurs vivent et travaillent, EDF produit une énergie décarbonée à plus de 97% grâce à la production Nucléaire de la Centrale de Golfech, grâce à EDF Hydraulique Sud-Ouest, qui détient l'un des 1er parcs hydrauliques de France, grâce au savoir-faire des filiales EDF Energies Nouvelles en termes d'éolien, de solaire ou encore de solutions d'autoconsommation, grâce aux compétences de TIRU et DALKIA BIOGAZ dans le domaine des déchets, de la biomasse et de de l'économie circulaire, grâce aussi aux services portés par les filiales DALKIA et CITELUM en matière de services énergétiques aux industriels, collectivités territoriales et aux clients.

A propos de Relais d'Entreprises

Relais d'Entreprises est le premier réseau national français d'immobilier de travail situé en milieu périurbain et rural. Il développe et anime un réseau de gestionnaires de tiers-lieux de télétravail pour les salariés d'entreprises et de collectivités territoriales. Relais d'Entreprises permet de réduire les distances parcourues entre le domicile des salariés / agents publics et leurs lieux de travail, engendrant des économies d'énergie sur le carburant consommé par ces derniers.

CONTACTS

AREC Occitanie :

Clément DELISLE

06 86 87 82 26 ; clement.delisle@cogemip.fr

REGION

Yoann LE TEMPLIER - Attaché de presse

04 67 22 79 40 | 06 38 30 70 83 | yoann.letemplier@laregion.fr

RELAIS D'ENTREPRISES

Dominique VALENTIN

06 82 03 01 44 ; d.valentin@relais-entreprises.fr

EDF

Anne-Laure KLEIN

Délégation Régionale Occitanie

05 34 44 32 54 ; anne-laure.klein@edf.fr